

Qualité

Les professionnels du handicap de l'enfant étudient une rééducation "Covid compatible"

Publié le 19/05/20 - 11h24

Pendant le confinement, les enfants handicapés moteurs ont bénéficié de peu de stimulations. Comment rattraper le temps perdu alors que les contraintes sanitaires limitent les interventions ? Évaluation et télééducation doivent être au rendez-vous.

Début avril, un collectif de médecins, rééducateurs, chercheurs et parents d'enfants en situation de handicap moteur* a lancé une enquête en ligne baptisée Echo — pour enfant confinement handicap besoin — afin de recenser les besoins des enfants en situation de handicap et de leur famille pendant le confinement. Analysant les premiers résultats de cette enquête (lire nos articles [ici](#) et [là](#)), les professionnels impliqués plaident pour l'évaluation bénéfice-risque individuelle et permanente qui amène à combiner les interventions présentielles et une télééducation qui aurait besoin d'un vrai pilotage national.

Aucune activité physique pour un enfant sur deux

L'enquête révèle que les familles sont majoritairement mécontentes (54,4%) du suivi rééducatif et médical de leurs enfants pendant le confinement, celles-ci ayant été contraintes, dans 75% des cas, d'assurer elles-mêmes la rééducation nécessaire au traitement de leur pathologie. De plus, un enfant sur deux n'a pu développer aucune activité physique pendant la période, ce qui risque d'avoir des conséquences non négligeables sur les capacités motrices de ces enfants et d'entraver encore davantage leur mobilité et d'augmenter les difficultés au quotidien telles que les déformations orthopédiques ou le déconditionnement physique.

"Nous constatons qu'avec la crise sanitaire la moitié des enfants habituellement suivis n'ont plus pratiqué la moindre activité physique. Or la sédentarité est particulièrement dangereuse pour les enfants en situation de handicap moteur, explique à Hospimedia, Sylvain Brochard, professeur de médecine physique et de réadaptation pédiatrique à Brest (Finistère) et président de la Société francophone d'études et de recherche sur les handicaps de l'enfance (Sferhe). On ne peut pas accepter d'en laisser 50% sur le bord de la route. Il faut trouver une solution pour aider tous les parents à faire bouger les enfants. C'est la raison pour laquelle nous promovons une évaluation individuelle du bénéfice-risque pandémie-santé physique-santé mentale pour chaque enfant".

Bénéfice-risque individuel à évaluer

Cette évaluation est explicitée dans une fiche conseils à télécharger ci-dessous. Pendant le confinement, quelques rééducations en présentiel en établissement ou à domicile ont été maintenues pour les situations jugées vitales. Aujourd'hui, les rééducations reprennent de façon plus systématiques mais avec les mesures barrières les professionnels sont bien conscients qu'il ne pourront pas proposer la même intensité de rééducations. *"On se retrouve finalement dans la même situation que l'école"*, commente Sylvain Brochard. Mais à la différence de l'école, il y a, en matière rééducation, de grosses inégalités territoriales qui se trouvent de fait accentuées par la crise sanitaire.

Une vision nationale à développer

Le développement des stages de rééducation intensive qui ont montré leur pertinence (lire notre [reportage](#)) pourrait également

être une piste intéressante. "À Brest nous avons un stage programmé en juillet, nous avons décidé de le maintenir avec tous les aménagements sanitaires nécessaires", commente Sylvain Brochard. Dans cette phase de déconfinement, le développement des solutions de répit encouragées par le Gouvernement (lire notre [article](#)) ne répondent que partiellement aux attentes des parents d'enfants handicapés moteur. "La vraie attente des parents d'enfants handicapés moteur, c'est le développement, l'autonomie, comment rattraper ces deux mois perdus. Il faut reconstruire dans un système qui risque d'être bloqué de façon chronique. Nous manquons aujourd'hui d'une vision nationale sur la question de la reprise de la rééducation-réadaptation", estime Sylvain Brochard.

Des outils de télééducation à construire

"Donner un peu à chacun, concentrer les efforts sur les plus fragiles ? Cette crise nous oblige à repenser notre approche et comme nous savons qu'il faudra du temps pour revenir à la situation précédente, qui de toute façon n'était pas satisfaisante pour tous. Nous avons une partie de notre public qui est à risque par rapport au coronavirus. On ne peut pas laisser tous ces enfants à moitié confinés, poursuit Sylvain Brochard. Il faut donc réfléchir à proposer une rééducation-réadaptation "Covid compatible." Nous sommes en train de découvrir le champ de la télééducation. La fondation [Paralysie cérébrale](#) a référencé les outils que chacun a pu développer dans l'urgence. Mais nous devons très rapidement nous mettre en capacité d'évaluer ce qui est pertinent, efficace ou non avec ces outils à distance", conclut le président de la Sferhe qui attend un rendez-vous au ministère des Solidarités et de la Santé pour pousser au développement de cette option sur la base d'outils validés à construire.

* Cette enquête a été développée et est soutenue par le Centre breton de recherche et d'innovation pour la réadaptation et le développement de l'enfant (Beachild), la fédération des services de soins et de réadaptation pédiatriques de Bretagne occidentale, le réseau régional de rééducation et de réadaptation pédiatrique (R4P) en Auvergne-Rhône-Alpes, le service de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Angers, la Société francophone d'études et de recherche sur les handicaps de l'enfance (Sferhe), la Société française de médecine physique et de réadaptation (Sofmer), la fondation Paralysie cérébrale, l'Institut fédératif de recherche sur le handicap et l'AFM-Téléthon.

Liens et documents associés

- La fiche conseils [PDF]

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>